



Cher donateur,

Faire un don au Festival Messiaen au Pays de la Meije, c'est contribuer directement à la création et à la diffusion musicale, tout en participant au rayonnement culturel d'un territoire d'exception au cœur des Alpes.

Les dons des particuliers permettent de soutenir une programmation artistique exigeante, tout en contribuant à rendre la musique accessible au plus grand nombre et à faire vivre, chaque été, une aventure artistique unique à La Grave et dans les Hautes Alpes. Quel que soit son montant, chaque contribution participe à la pérennité du festival, à la transmission de l'héritage d'Olivier Messiaen et au développement de la création musicale contemporaine.

Votre don est éligible au mécénat individuel. **À ce titre, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**

Exemples :

- Pour un don de 50 €, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 33 €. Le coût réel de votre don est donc de 17 €.
- Pour un don de 1 000 €, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 660 €. Le coût réel de votre don est donc de 340 €.

Merci de votre soutien et de votre engagement aux côtés du Festival Messiaen au Pays de la Meije.

Formulaire de don – Festival Messiaen 2026

NOM

.....

Prénom(s)

.....

Montant choisi

- ☐ 50 €
- ☐ 100 €
- ☐ 500 €
- ☐ 1 000 €

Adresse postale

(n° et nom de la voie, code postal, commune)

.....

Courriel

.....

N° de téléphone

.....

Imprimez et remplissez ce formulaire et renvoyez-le-nous accompagné de votre chèque à l'ordre de l'agent comptable d'AIDA, à l'adresse suivante :

EPCC Arts en Isère Dauphiné Alpes
7 avenue des Maquis du Grésivaudan
38700 La Tronche

Pour tout renseignement :

mecenat@aida38.fr

04 58 17 23 38